

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 Avril 2013 à 19h30

Président : M. DEMOURY

Etaient présents : Mrs DUSSART, JEUNIAUX, CAPRON, PROCHWICZ, POURNY, THURET, RICHARD.
Mme COURTEAUX

Etaient absents : Mmes COCAGNE, BOUSSU, excusées.

M POUVREAU, excusé.

M RIVET, excusé, ayant donné une procuration de vote à M RICHARD

M DUCROCQ, excusé, ayant donné une procuration de vote à M DEMOURY

M CANDELIER, excusé, ayant donné une procuration de vote à M JEUNIAUX

Secrétaire de séance : M THURET

Date de Convocation : 15 Avril 2013

Date de la séance : 22 Avril 2013

Affichée le : 29 Avril 2013

19h35 Arrêt de la séance

Intervention de Mme Yolande COMONT qui présente une action de parrainage d'un village Tibétain par un village français..

19h50 : Arrivée de Mme COURTEAUX

20h20 Reprise de la séance

Ordre du Jour :

I) Approbation du compte rendu du 25 Mars 2013

M CAPRON : Les Assises de l'assainissement non collectif auront lieu en octobre 2013.

Sans autre remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II) Informations Vers sur Selle

• Point sur les travaux de Vers Sur Selle

→ Présentation de M DUSSART

-Eglise:

L'entreprise Denis est intervenue pour remplacer les pierres défectueuses au niveau notamment des niches du contrefort et doit venir dans les jours qui viennent pour mettre en place les pierres du parvis.

-Chemins ruraux :

Les plantations sont terminées, Il reste à terminer la conception des panneaux pédagogiques

-Pont rue du moulin :

Le bureau d'études ARTEMIA est intervenu la semaine dernière pour effectuer des prélèvements et des mesures de débit de la Selle, doit venir cette semaine pour effectuer des mesures topographiques du site. Le dossier de déclaration Loi sur l'Eau devrait nous parvenir courant mai.

-Structures de jeux :

Ecole : Les jeux nous ont été livrés, nous profitons des vacances scolaires pour les poser.

Le terrassement des zones de sécurité est réalisé et le CPIE intervient cette semaine pour le montage et la pose.

Les gravillons ont été livrés aujourd'hui et seront mis en place en fin de semaine

Plaine de jeux : Le terrassement du jeu a été réalisé ce matin et le jeu devrait être installé pour la fin de la semaine.

-Ateliers :

Une tranchée a été creusée côté parking allée des marronniers (pour évacuer gravats et briques et a été remblayée avec de la terre provenant notamment du terrassement des jeux. Ceci permettra la plantation d'une haie doublée d'un grillage pour fermer l'espace.

-Ilot rue du moulin :

Le terrain entre la Selle et le bras de décharge a été nivelé et engazonné par le CPIE, le parking a été délimité, des bordures hautes posées pour éviter des intrusions de véhicules sur le terrain.

-SIVOM :

La société COLAS est venue courant avril pour boucher les nids de poule sur les voies communales.

-Document unique ou document unique d'évaluation des risques :

a été créé par le décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001 obligatoire depuis 2002.

C'est un outil permettant d'engager une démarche de prévention et de la pérenniser. Le document unique doit être revu au minimum chaque année et à chaque fois qu'une unité de travail a été modifiée. Il doit également être revu après chaque accident du travail.

L'absence de document unique, peut être sanctionnée de 1 500 euros d'amende par unité de travail et de plus de 3 000 euros par unité de travail en cas de récidive (article 4741-3 du code du travail).

En cas d'accident de travail ou de maladie professionnelle, la responsabilité civile de l'employeur peut être engagée si la faute inexcusable est reconnue, entraînant une réparation du préjudice subi pour la victime et pour l'employeur, une cotisation complémentaire en remboursement de la rente majorée servie par la sécurité sociale.

Nous avons reçu une proposition de la société AMIPEQ qui nous propose la réalisation de ce document pour un coût de 700 € HT soit 837,20 € TTC. La prestation comprend la visite de l'ensemble des locaux communaux et l'établissement du document unique

La visite aura lieu en mai 2013 et le document sera disponible fin juin 2013, établi sous format Excel ce qui nous permettra d'effectuer nous même les mises à jour annuelles.

Médiathèque :

Les travaux de couverture de l'escalier et les grilles seront réalisés pour la fin de l'année par Amiens Métropole.

• Informations diverses

→ Présentation de M DEMOURY

-Course cycliste

L'Euro Cycling Logistic organise une course « 7ème édition de Londres Paris » les 21 et 22 juin 2013.

Les cyclistes passeront dans la commune le samedi 22 juin 2013.

-Association des parents d'élèves

Organise une Opération Portes Ouvertes à l'école des Jeunes Pousses le samedi 18 mai 2013 de 10h à 15h.

Une aide matérielle est demandée auprès de la mairie.

-Groupe scolaire

Lecture de la carte postale envoyée par les enfants qui ont participé à la classe verte.

-PLU d'Hébécourt

Avons reçu l'arrêt de projet du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Hébécourt.

V) Questions diverses

Tour de table

✓M CAPRON

- Lecture du courrier de M JF CANDELIER concernant les points suivants :

Amiens Métropole

Avons constaté une fuite dans les WC des vestiaires du foot, prendre contact avec les services d'Amiens métropole pour faire effectuer les réparations.

Le nécessaire a-t-il été fait ?

La question sera posée à M RIVET, président du Club de Foot.

Défibrillateur

La formation a été faite au profit des personnes qui ont souhaité la faire.

Il faudrait maintenant faire la pose du matériel

Quel est l'endroit le plus utile ? La salle communale ou le terrain de football ?

Certains équipements sportifs métropolitains sont équipés de ce matériel, d'autres devaient l'être. Est-il envisagé d'équiper le site de Vers d'un défibrillateur par la métropole ? M Le Maire a-t-il eu l'occasion d'en parler à Alain JAUNY, Vice-Président du Sport à Amiens Métropole.

En cas de refus 2 propositions :

- Installation du nôtre au terrain de football qui semble être le lieu le plus sensible.
- Achat d'un second défibrillateur destiné au terrain de football (coût d'achat fin 2011 : 1148€ HT soit 1373€ TTC).

M DEMOURY posera la question aux services d'Amiens Métropole.

Le défibrillateur sera installé dans la salle communale.

Périple marocain d'un Versois.

Le 16° Raid 41 Trophy est terminé, les jeunes sont rentrés chez eux pleins de souvenirs qu'ils souhaitent nous faire partager.

Sur le plan associatif, nous avons reçu un compte rendu.

La commune a-t-elle reçu un mot en retour de leur périple ?

Faut-il envisager une manifestation en leur honneur avec débat ?

Lettre de l'APEVB

Des idées intéressantes et un gros éventail de services à présenter aux familles qui seraient intéressées pour mettre leurs enfants à l'école, le but étant de maintenir un effectif suffisant pour éviter la fermeture d'une classe.

L'APEVB sollicite la municipalité « sur des points liés au matériel et à la logistique ».

Enquête AMETIS

Suite aux réponses de nos concitoyens, une synthèse des souhaits a été remontée lors d'une réunion qui s'est tenue le 18 avril en présence de Mrs Didier HERNOUX, directeur général Kéolis et Thierry BONTE.

Ces observations devraient faire l'objet d'une grande attention afin de nous donner en partie satisfaction compte tenu des horaires inacceptables de la ligne B6 actuelle.

Nous avons également signalé qu'un arrêt à l'école de la Salle n'était plus respecté depuis 3 semaines. L'incident devrait se régler rapidement.

✓M DEMOURY

- Aménagement des rythmes scolaires

Nous avons reçu un avis favorable de la part du Conseil Général pour l'aménagement des rythmes scolaires reporté en septembre 2014.

Il faut faire connaître pour le 5 juillet, les horaires prévisionnels de fonctionnement de l'école afin que les services du Conseil général organisent l'enchaînement des circuits de transport.

- Location du photocopieur

Le photocopieur Toshiba de la mairie sera remplacé par un plus récent. Le coût copie sera moindre que le précédent.

- Remerciements

Lecture du courrier du Comité d'Animation remerciant la municipalité pour sa participation lors de la Rando VTT « la 4C ».

Lecture du courrier de l'association Esprit Run remerciant la municipalité pour son soutien technique lors du Semi-marathon de la Coulée Verte du 3 mars.

- Exposition itinérante

Une exposition aura lieu en juin à la mairie sur le thème du DPU et du Tramway.

- Cérémonie du 08 mai

Pour le maire empêché, M Jean-François CANDELIER, Adjoint au maire officiera lors de la cérémonie du 8 mai.

-Manifestation

La prestation de M Pascal GRANDSERRE à la salle communale le vendredi 03 mai est annulée pour raison de santé.

✓M JEUNIAUX

- Permanence

Il n'y aura pas de permanence le samedi 11 mai

- Plaine de jeux

Des voitures ont circulé sur la Plaine de jeux

✓M PROCHWICZ

-Plan d'Alerte

Avons reçu environ 80 adhésions soit par internet et par courrier. Les inscriptions sont toujours possibles.

- Somme Numérique

A présenté ses services lors d'une réunion de travail à Camon.

-Incendie

Suite à un barbecue, un incendie s'est déclaré chez un particulier. Les pompiers sont arrivés rapidement et le feu a été maîtrisé.

✓M CAPRON

- Projet du Tramway par Amiens Métropole.

Présentation du projet du Tramway mais le dossier est encore mince, très insuffisant et il n'y a aucune indication du coût des travaux.

✓Mme COURTEAUX

-La Chasse aux Oeufs

Dans une bonne ambiance, 28 enfants ont participé à la chasse aux œufs qui s'est déroulée le samedi 30 mars.

- Cérémonie du 8 Mai

La chorale de Salouel sera présente.

- Fête Nationale

Nous avons reçu le devis du feu d'artifice de M HERBETTE, identique à celui de l'an passé.

Une réunion pour l'organisation du 14 juillet est prévue le 22 mai à 18h en mairie.

✓M DEMOURY

→Réunions de Conseil

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le :

- **Lundi 27 Mai 2013 à 19h30**

Sans autre question des membres du Conseil municipal, Monsieur le Président lève la séance à 21h30

Vu avec M Thierry DEMOURY